

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 10738 Numéro SIREN : 793 339 086 Nom ou dénomination : 3V SIGMA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2021 sous le numéro de dépôt 7189

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-01-2021

N° DE DEPOT : 007189

N° GESTION : 2013B10738

N° SIREN : 793339086

DENOMINATION : 3V SIGMA FRANCE

ADRESSE : 75 avenue Parmentier 75544 Paris Cedex 11

MILLESIME : 2016



FIDAG

SARL FIDAG RCS Paris B395 353 642

45 Rue La Fayette F-75009 PARIS

793 339 086 SASU 3V SIGMA FRANCE

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2050 du 17/05/2017

2050 - BILAN ACTIF					
Formulaire néant					
		N			
		Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé	(I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	AB	9 042	AC	7 233	1 808
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial(1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	500	BI		500
TOTAL	(II) BJ	9 542	BK	7 233	2 308
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commande	BV	3 000	BW		3 000
Créances					
Clients et comptes rattachés(3)	BX	171 015	BY		171 015
Autres créances(3)	BZ	34 873	CA		34 873
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
dont actions propres					
Disponibilités	CF	20 981	CG		20 981
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance(3)	CH		CI		

Pour l'exercice 2016, certifié conforme
le 31/03/2020

Rachid Louh

TOTAL		(III)	CJ	229 868	CK		229 868
Frais d'émission d'emprunts à étaler		(IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations		(V)	CM				
Écarts de conversion actif		(VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL		(I à VI)	CO	239 410	1A	7 233	232 177
Renvois	(1) dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété		Immobilisations		Stocks	Créances		

Imprimé 2051 du 17/05/2017

2051 - BILAN - PASSIF avant répartition				
				Formulaire néant
Capitaux propres				Exercice N
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé	3 000	)	DA 3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence	EK	)	DC
Réserve légale (3)				DD 300
Réserves statutaires ou contractuelles				DE
Réserves réglementées (3)				DF
	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	
Autres réserves				DG
	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	)	
Report à nouveau				DH 34 854
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI 20 531
Subventions d'investissement				DJ
Provisions réglementées				DK
			TOTAL (I)	DL 58 685
Autres fonds propres				
Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN
			TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				DP
Provisions pour charges				DQ
			TOTAL (III)	DR
Dettes (4)				
Emprunts obligataires convertibles				DS
Autres emprunts obligataires				DT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI	)	DV 45
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX 85 460
Dettes fiscales et sociales				DY 87 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ
Autres dettes				EA 190
Compte régularisé				
Produits constatés d'avance (4)				EB
			TOTAL (IV)	EC 173 491
Écarts de conversion passif			(V)	ED
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 232 177
Renvois				
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				1B
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C
	Écart de réévaluation libre			1D
	Réserve de réévaluation (1976)			1E
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	173 491
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	



Imprimé 2052 du 17/05/2017

2052 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)						
						Formulaire néant
Produits d'exploitation		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
Ventes de marchandises		FA		FB		FC
Production vendue	biens	FD		FE		FF
	services	FG		FH	675 748	FI
Chiffres d'affaires nets		FJ		FK	675 748	FL
Production stockée						FM
Production immobilisée						FN
Subventions d'exploitation						FO
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP
Autres produits (1) (11)						FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	683 169
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS
Variation de stock (marchandises)						FT
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW
Impôts, taxes et versements assimilés						FX
Salaires et traitements						FY
Charges sociales (10)						FZ
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA	1 808	
		- dotations aux provisions		GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
Autres charges						GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	650 890
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	32 278
Opérations en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)	GI			
Produits financiers						
Produits financiers de participations (5)						GJ
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
Différences positives de change						GN
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
Total des produits financiers (V)					GP	
Charges financières						
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ
Intérêts et charges assimilées (6)						GR
Différences négatives de change						GS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT

ph

Total des charges financières (VI)		GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS ((I - II + III - IV + V - VI))		GW	32 278

Imprimé 2053 du 17/05/2017

2053 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)						
					Formulaire néant	
					Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE 100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH 100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI -100	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK 11 647	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL 683 169	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM 662 637	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN 20 531	
Renvois						
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières				HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG	
(3)	Dont crédit-bail mobilier				HP	
	Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
(9)	Dont transferts de charges				A1 7 413	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:					
	facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PÃ©nalitÃ©s TVS					100	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

3V SAS

3V SAS, immatriculée au RCS de Paris le 29 mai 2013, a pour objet social La mise en œuvre d'activités de soutien, d'assistance technique et la réalisation d'études de marché dans le secteur des produits chimiques.

Il s'agit du quatrième exercice de la société. Il a une durée de 12 mois (01/01/2016 au 31/12/2016).

Le total du bilan, avant répartition, de l'exercice clos au 31 décembre 2016, est de 232 177 euros, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 20 531 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1) Immobilisations incorporelles :

Il s'agit des frais d'établissements amortis sur 5 ans.

2) Autres Immobilisations financières :

Ce poste concerne le dépôt de garantie pour la domiciliation.

3) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4) Provision pour indemnité de fin de carrière :

En application des dispositions légales en vigueur, la société est tenue de verser à tout salarié partant à la retraite, une indemnité de départ calculée en fonction de son ancienneté. Néanmoins, compte tenu l'âge et l'ancienneté des salariés, aucun engagement pour départ à la retraite n'a été provisionné.

5) Honoraires commissaire aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte de résultat, s'élèvent à 2 820 euros au titre de leur mission d'audit légal.

6) Reconnaissance du chiffre d'affaires :

En application de la convention de prestation de services intragroupe datée du 03 juin 2013 conclue entre 3V SAS et 3V Sigma S.p.A, les coûts supportés par 3V SAS dans le cadre de la réalisation de son activité en France sont refacturés auprès de la société mère, incluant une marge de 5%.

Le chiffre d'affaires de 3V SAS est donc constitué exclusivement de la refacturation de ces coûts avec marge.

Règles et méthodes comptables

3V SAS

7) Crédit d'impôts pour la Compétitivité et l'Emploi

Le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été enregistré dans un compte « 649 » pour un montant de 1004 euros affectant le poste de charges de personnel (en diminution des charges de personnel conformément aux recommandations de l'ANC).

Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture

3V SAS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'ingénieur technico-commercial a été licencié le 06 mai 2016 via une rupture conventionnelle.

Le directeur commercial de la société a été licencié pour faute simple le 19 septembre 2016. Celui-ci a porté son licenciement devant le Conseil des Prud'hommes.

2. EVENEMENTS POST-CLOTURE

A la date de présentation des états financiers, le procès pour le licenciement de l'ex directeur commercial est toujours en cours.

Immobilisations

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	9 042		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 042		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	500		
TOTAL immobilisations financières :	500		
TOTAL GÉNÉRAL	9 542		

RUBRIQUES	Diminutions par réévaluation	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			9 042	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 042	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			500	
TOTAL immobilisations financières :			500	
TOTAL GÉNÉRAL			9 542	

Amortissements

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	5 425	1 808		7 233
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 425	1 808		7 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL	5 425	1 808		7 233

Provisions Inscrites au Bilan

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

État des Échéances des Créances et Dettes

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	500		500
TOTAL de l'actif immobilisé :	500		500
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	171 015	171 015	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 120	1 120	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	33 753	33 753	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	205 888	205 888	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	206 388	205 888	500
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 460	85 460		
Personnel et comptes rattachés	21 899	21 899		
Sécurité sociale et autres organismes	61 163	61 163		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	295	295		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 440	4 440		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	45	45		
Autres dettes	190	190		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	173 491	173 491		

Charges à Payer

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 231
Dettes fiscales et sociales		35 170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		
Autres dettes		
TOTAL		65 402

Produits à Recevoir

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		132 748
Personnel		
Organismes sociaux		
État		
Divers, produits à recevoir		
Autres créances		
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		132 748

Charges et Produits Constatés d'Avance

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2000	1,5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2000	1,5

Le capital social est 100% détenu par la société 3V SIGMA SPA, société de droit italien.

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	171 015		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	45		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Taux prévisionnel d'imposition : 33,33

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Ecart de conversion actif 2016	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :
- pour congés payés
- participation des salariés
Autres :
- Ecart de conversion passif 2016
- Provision Organic 2016

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

Déficits reportables

Moins-values à long terme

Variation des Capitaux Propres

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
CAPITAL SOCIAL	3 000			3 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 139	20 531	11 139	20 531
REPORT A NOUVEAU	23 715	11 139		34 854
RESERVE LEGAL	300			300
TOTAL	38 154	31 670	11 139	58 685

3V SIGMA FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros
Siège social : 75 Avenue Parmentier 75544 PARIS CEDEX 11
793 339 086 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 MARS 2020

Le trente et un mars deux mille vingt, à dix heures, à Paris,

La société 3V SIGMA S.P.A

société de droit Italien, au capital de 29.000.000 euros

dont le siège social est Via Fatebenefratelli 20, 20121 MILAN - Italie

immatriculée sous le numéro MI-1903097,

Propriétaire de la totalité des 2000 actions de 1,50 euros composant le capital social de la
Société 3V SIGMA FRANCE,

Associée unique de ladite société,

représentée par Madame Valentina SEMINARA, dûment habilité aux fins des présentes,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) des exercices clos
le 31 décembre 2015, 2016, 2017 et 2018 ont été arrêtés par M. Paolo CANAVATTO,
Président non associé.

Les comptes annuels de ces exercices, le rapport de gestion 2015 et les rapports du
Commissaire aux comptes ont été adressés le 16 Mars 2020 à l'associée unique.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 2016, 2017 et 2018 ;
- l'affectation des résultats de ces exercices ;
- la mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- l'approbation de la rémunération de la gérance ;
- l'approbation du compte courant de l'associée unique ;



- le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes ;
- la démission d'administrateur ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES 2015

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 11 139 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 12 387 euros

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION : APPROBATION DES COMPTES 2016

L'associée unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 20 531 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 3 767 euros.

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION : APPROBATION DES COMPTES 2017



L'associée unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 18 808 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 7 255 euros.

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION : APPROBATION DES COMPTES 2018

L'associée unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 16 973 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 4 991 euros.

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 139 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau créateur antérieur : **23 715 euros**
- Réserves légales : **300 euros**



- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **11 139 euros**.

Affectation

Au report à nouveau : **11 139 euros**

Compte tenu de cette affectation

Solde créditeur du Report à nouveau : **34 854 euros**.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices.

SIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 531 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau créditeur antérieur : **34854 euros**
- Réserves légales : **300 euros**
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **20 531 euros**.

Affectation

Au report à nouveau : **20 531 euros**

Compte tenu de cette affectation

Solde créditeur du Report à nouveau : **55 385 euros**.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices.



SEPTIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18 808 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau créateur antérieur : **55 385 euros**
- Réserves légales : **300 euros**
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **18 808 euros.**

Affectation

Au report à nouveau : **18 808 euros**

Compte tenu de cette affectation

Solde créateur du Report à nouveau : **74 193 euros.**

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices.

HUITIEME DECISION : DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Francesco CRISTIANO de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 31/12/2017.

NEUVIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 973 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau créateur antérieur : **74 193 euros**
- Réserves légales : **300 euros**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **16 973 euros.**

Affectation

Au report à nouveau : **16 973 euros**

Compte tenu de cette affectation

Solde créditeur du Report à nouveau : **91 166 euros.**

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DIXIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre des exercices écoulés.

ONZIEME DECISION : REMUNERATION DE LA GERANCE

L'associée unique, après avoir constaté que le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de sa fonction de gérant au cours des exercices clos le 31 décembre 2015, 2016, 2017 et 2018 en prend acte, purement et simplement.

DOUZIEME DECISION : COMPTE COURANT D'ASSOCIEE

L'associée unique, après avoir constaté que le solde du compte courant de l'associée unique est nul au 31 décembre 2015, 2016, 2017 et 2018 en prend acte, purement et simplement.

TREIZIEME DECISION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de :

La société d'audit ARNOULD BACOT SAAB SAS (devenue EMERSON AUDIT à compter du 01/01/2018), Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Grégoire VAUMAS, Commissaire aux comptes titulaire suppléant,

arrivant à expiration, l'associée associée unique décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une période de 3 exercices, soit pour une durée expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2021.

QUATORZIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et la Gérance et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La société 3V SIGMA S.P.A

Représentée par Madame Valentina SEMINARA

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Francesco Comiti', with a long horizontal line extending to the right.A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to Valentina Seminara, with a large loop at the top and a long horizontal line at the bottom.

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

48 rue Cardinet - 75017 Paris

Tel. : 09 81 94 88 20

3V SIGMA FRANCE

RAPPORT COMPLEMENTAIRE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siège social : 75 avenue Parmentier

75544 Paris Cedex 11

793 339 086 R.C.S. Paris

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport complémentaire au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associé unique,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport sur les comptes annuels de la société 3V SIGMA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, émis le 22 décembre 2017, dans lequel nous indiquons l'impossibilité de valider l'affectation du résultat de l'exercice 2015 et le montant du compte Report à Nouveau au 31 décembre 2016, faute d'obtention, dans les délais prévus par la loi, du juridique signé (procès-verbal des décisions de l'associé unique et rapport de gestion du Président) relatif à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ce dernier nous ayant été communiqué en date du 2 mars 2020, nous avons procédé conformément aux textes légaux et réglementaires, à son contrôle ainsi qu'aux autres vérifications spécifiques prévues par ces textes. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement, la non-communication et la non-présentation du rapport de gestion constituent une violation des dispositions de l'article L.232-1, L.225-115 et L.225-100 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mars 2020

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	9 042	7 233	1 808	3 617
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 042	7 233	1 808	3 617
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL immobilisations financières :	500		500	500
ACTIF IMMOBILISÉ	9 542	7 233	2 308	4 117
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, ecomptes versés sur commandes	3 000		3 000	
Créances clients et comptes rattachés	171 015		171 015	123 279
Autres créances	34 873		34 873	15 553
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	208 888		208 888	138 833
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 981		20 981	9 887
Charges constatées d'avance				78
TOTAL disponibilités et divers :	20 981		20 981	9 965
ACTIF CIRCULANT	228 868		228 888	148 797
Freis d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	239 410	7 233	232 177	152 914

Bilan Passif

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		300	300
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		34 854	23 715
Résultat de l'exercice		20 531	11 139
	TOTAL situation nette :	58 685	38 154
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	58 685	38 154
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		45	45
	TOTAL dettes financières :	45	45
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 460	33 694
Dettes fiscales et sociales		87 797	81 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		190	
	TOTAL dettes diverses :	173 447	114 715
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
	DETTES	173 491	114 760
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	232 177	152 914

Compte de Résultat (Première Partie)

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services		675 748	675 748	480 948
Chiffres d'affaires nets		675 748	675 748	480 948
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			7 413	9 971
Autres produits			8	4
		PRODUITS D'EXPLOITATION	683 169	490 923
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			176 515	106 302
		TOTAL charges externes :	176 515	106 302
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 667	7 986
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaire et traitements			324 778	241 591
Charges sociales			141 118	105 762
		TOTAL charges de personnel :	465 896	347 353
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 808	1 808
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
		TOTAL dotations d'exploitation :	1 808	1 808
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3	15
		CHARGES D'EXPLOITATION	650 890	463 464
		RÉSULTAT D'EXPLOITATION	32 278	27 458

Compte de Résultat (Seconde Partie)

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	32 278	27 458
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100	4 556
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	100	4 556
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(100)	(4 556)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	11 647	11 763
TOTAL DES PRODUITS	693 169	490 923
TOTAL DES CHARGES	662 637	479 784
BÉNÉFICE OU PERTE	20 531	11 139

Règles et méthodes comptables

3V SAS

3V SAS, immatriculée au RCS de Paris le 29 mai 2013, a pour objet social La mise en œuvre d'activités de soutien, d'assistance technique et la réalisation d'études de marché dans le secteur des produits chimiques.

Il s'agit du quatrième exercice de la société. Il a une durée de 12 mois (01/01/2016 au 31/12/2016).

Le total du bilan, avant répartition, de l'exercice clos au 31 décembre 2016, est de 232 177 euros, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 20 531 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1) Immobilisations incorporelles :

Il s'agit des frais d'établissements amortis sur 5 ans.

2) Autres immobilisations financières :

Ce poste concerne le dépôt de garantie pour la domiciliation.

3) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4) Provision pour indemnité de fin de carrière :

En application des dispositions légales en vigueur, la société est tenue de verser à tout salarié partant à la retraite, une indemnité de départ calculée en fonction de son ancienneté. Néanmoins, compte tenu l'âge et l'ancienneté des salariés, aucun engagement pour départ à la retraite n'a été provisionné.

5) Honoraires commissaire aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte de résultat, s'élèvent à 2 820 euros au titre de leur mission d'audit légal.

6) Reconnaissance du chiffre d'affaires :

En application de la convention de prestation de services intragroupe datée du 03 juin 2013 conclue entre 3V SAS et 3V Sigma S.p.A, les coûts supportés par 3V SAS dans le cadre de la réalisation de son activité en France sont refacturés auprès de la société mère, incluant une marge de 5%.

Le chiffre d'affaires de 3V SAS est donc constitué exclusivement de la refacturation de ces coûts avec marge.

Règles et méthodes comptables

3V SAS

7) Crédit d'impôts pour la Compétitivité et l'Emploi

Le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été enregistré dans un compte « 649 » pour un montant de 1004 euros affectant le poste de charges de personnel (en diminution des charges de personnel conformément aux recommandations de l'ANC).

Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture

3V SAS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'ingénieur technico-commercial a été licencié le 06 mai 2016 via une rupture conventionnelle.

Le directeur commercial de la société a été licencié pour faute simple le 19 septembre 2016. Celui-ci a porté son licenciement devant le Conseil des Prud'hommes.

2. EVENEMENTS POST-CLOTURE

A la date de présentation des états financiers, le procès pour le licenciement de l'ex directeur commercial est toujours en cours.

Immobilisations

Période du 01/01/16 au 31/12/16

3V SAS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	9 042		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 042		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	500		
TOTAL immobilisations financières :	500		
TOTAL GÉNÉRAL	9 542		

RUBRIQUES	Diminutions par réévaluation	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			9 042	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 042	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			500	
TOTAL immobilisations financières :			500	
TOTAL GÉNÉRAL			9 542	

Amortissements

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement	5 425	1 808		7 233
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 425	1 808		7 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatiques et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL	5 425	1 808		7 233

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/16 au 31/12/16

3V SAS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/16 au 31/12/16

3V SAS

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	500		500
TOTAL de l'actif immobilisé :	500		500
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	171 015	171 015	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 120	1 120	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	33 753	33 753	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	205 888	205 888	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	206 388	205 888	500
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 460	85 460		
Personnel et comptes rattachés	21 899	21 899		
Sécurité sociale et autres organismes	61 163	61 163		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	295	295		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 440	4 440		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	45	45		
Autres dettes	190	190		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	173 491	173 491		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 231
Dettes fiscales et sociales	35 170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	65 402

Produits à Recevoir

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		132 748
Personnel		
Organismes sociaux		
État		
Divers, produits à recevoir		
Autres créances		
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		132 748

Charges et Produits Constatés d'Avance

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2000	1,5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2000	1,5

La capital social est 100% détenu par la société 3V SIGMA SPA, société de droit italien.

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

POSTES DU BILAN	Montant concernent les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liés	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	171 015		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	45		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Taux prévisionnel d'imposition : 33,33

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Ecart de conversion actif 2016	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
- Ecart de conversion passif 2016	
- Provision Organic 2016	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Variation des Capitaux Propres

3V SAS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
CAPITAL SOCIAL	3 000			3 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 139	20 531	11 139	20 531
REPORT A NOUVEAU	23 715	11 139		34 854
RESERVE LEGAL	300			300
TOTAL	38 154	31 670	11 139	58 685

S.A.A.B
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
46, rue Cardinet - 75017 Paris
Tel: 09 81 94 88 20 – e-mail : audit@emerson-groupe.com

3V SIGMA FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000 euros
Siège social : 52 rue de la Victoire – 75009 Paris
RCS Paris 793 339 086

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

3V SIGMA FRANCE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 3V SIGMA FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2015 (11 139,20 €) a été affecté en 2016 dans le compte Report à Nouveau dont le solde est de 34 853,87 € au 31 décembre 2016. Nous n'avons pas obtenu le juridique signé (procès-verbal des décisions de l'associé unique et rapport de gestion du Président). En conséquence, il nous a été impossible de valider cette affectation du résultat de l'exercice 2015 et le montant du compte Report à Nouveau au 31 décembre 2016.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3V SIGMA FRANCE à la fin de cet exercice

3V SIGMA FRANCE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance d'autres appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R. 232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement, la non-communication et la non-présentation du rapport de gestion constituent une violation des dispositions de l'article L. 232-1, L.225-115 et L.225-100 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 22 décembre 2017

S.A.A.B



Gabriel de Villepin
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris